

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juin 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3785)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1416

présenté par
M. Denaja

ARTICLE 49

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« codes et lois »

les mots :

« dispositions législatives ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.